





- Quésaco ?

Outil de développement de l'intelligence collective et collaborative au service du collectif : **orienté solution pour la résolution de situation/problème entre pairs, entre services, entre entités ou encore pour viser l'excellence dans l'atteinte d'objectifs ou de projets**. Une formation – action ou Learning coaching qui a pour finalité de transférer la méthodologie aux participants afin qu'ils deviennent autonomes. Développer l'intelligence collective et interpersonnelle.

- Qui ?

Managers – Collaborateurs – Codir – Comex – Equipes projet – Groupe de pairs

- Comment ça marche ?

Diffuser dans l'organisation un **dispositif d'entraide** permettant la résolution de problèmes par les personnes directement impliquées, tout en favorisant la créativité et l'innovation. Cette méthode permet l'implication, l'engagement et développe la motivation chez les participants en les rendant **acteurs du changement**.

Le Dispositif de montée en compétences se déroule en trois étapes :

- 1^{ère} étape : l'animateur assure la mise en œuvre d'atelier. A l'issue de la formation l'animateur identifie les participants qui souhaitent devenir animateur interne en codéveloppement
- 2^{ème} étape : l'animateur coache un animateur interne sur la méthodologie de codéveloppement et accompagne la mise en œuvre
- 3^{ème} étape : l'animateur interne anime en autonomie l'atelier et l'expert supervise (brief et débrief) et valide ou non l'autonomie de l'animateur interne





- Pourquoi ça marche !

Les participants développent une vision systémique et sont tous acteurs du changement

La richesse de l'intelligence collective et collaborative fait émerger plusieurs solutions à l'issue de l'atelier

Les solutions trouvées sont toutes applicables

L'implication est facile puisque chacun choisit la ou les solutions qui lui conviennent/appropriées

C'est un temps d'échanges de pratiques qui mélange audace et humilité

Cette pratique est facteur de bien-être relationnel au sein de l'entreprise, tisse du lien et permet d'envisager ses collègues de manière plus large

- Quand ?

C'est vous qui nous le dites ! Mais...

Le dispositif doit être régulier dans son rythme (toutes les 3 semaines à un mois maximum entre chaque atelier) et ce, sur plusieurs mois

- Où ?

En **présentiel** dans votre entreprise ou en **distanciel**

